



**COUNTRY : MADAGASCAR
INITIATION PLAN**

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2021

Titre du Projet	APPUI A LA REPONSE NATIONALE A LA COVID-19 « ARN-COVID19 ». AWARD ID : 00126918
Effets PNUAD	<p>Effet 1 : Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.</p> <p>Effet 2 : Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable.</p>
Effets escomptés du CPD/CPAP	<p>Effet 1 : Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.</p> <p>Effet 2 : Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable.</p>
<p>Produits attendus:</p> <p><i>(Those that will result from the project and extracted from the CPD)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> Résultat 1(CPAP) : Les institutions et les acteurs, au niveau national et local, utilisent des outils et mécanismes facilitant à la fois l'atteinte des ODD et une aide au développement plus efficace. Résultat 2 (CPAP) : Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne. Résultat 3(CPAP) : La transformation structurelle, le renforcement des capacités productives durables et la bonne gouvernance environnementale sont effectives et favorisent la création des emplois et des moyens de subsistance au profit des populations pauvres ou vulnérables, surtout les femmes et les jeunes Produit 1 (projet) : Les capacités techniques du système de santé de Madagascar sont renforcées pour mieux combattre la pandémie du COVID-19. Produit 2 (projet) : Les capacités nationales sont renforcées pour une gestion intégrée, inclusive et multisectorielle de la crise et de la réponse à la pandémie du COVID-19. Produit 3 (projet) : Les impacts socio-économiques de la pandémie sont atténués et des réponses adéquates aux besoins des populations les plus vulnérables apportés.
Partenaire de Mise en œuvre	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ; Ministère de la Santé Publique ; Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) ; Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)
Parties Responsables:	DGEP; OCSIF; INSTAT; BNGRC; TI-MDG; VIAMO; BIANCO; CNPC; ONGs

Description succincte

A la date du 25 mars, Madagascar (25 millions d'habitants) avait enregistré 19 cas officiels de Covid-19 (premier 3 cas officiels le 20 mars), principalement de passagers qui avaient voyagé dans le pays depuis la France la semaine précédente avant que tous les vols à destination et en provenance de l'île ne soient suspendus le 20 mars. Le 23 mars, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence nationale et imposé des restrictions de mouvement dans la capitale Antananarivo (2 millions d'habitants) et le deuxième plus grand centre urbain Tamatave. Le gouvernement a également créé un centre de commandement national chargé de coordonner la réponse globale, sous la direction du ministre de l'Intérieur et en collaboration avec le ministère de la Santé et l'OMS. Les principaux défis sont notamment en termes d'infrastructures de santé déjà extrêmement faible dans l'un des pays les plus pauvres du monde. Ces infrastructures sont très mal équipées pour relever un défi aussi énorme.

La stratégie nationale de lutte contre la COVID19 s'articule autour de 3 principaux éléments : a) Prévenir la propagation du virus ; b) Optimiser la prise en charge des personnes atteintes ; c) Assurer la continuité des affaires publiques et privées et intégrer la lutte contre le covid-19 dans l'administration des affaires publiques et privées.

En 2020, le PNUD a accompagné le pan national de riposte à la COVID19 dans les domaines suivants : 1) Appui à la mise en place des systèmes de santé résilients ; 2) Promouvoir une gestion de la crise inclusive et intégrée et des réponses multisectorielles ; 3) Aider le pays à faire face à l'impact socio-économique du COVID19.

En 2021, l'accent sera mis sur :1) le renforcement de la bonne gouvernance du système de santé ; 2) le renforcement des capacités de prise en charge des structures sanitaires et 3) le renforcement du relèvement socioéconomique et environnemental des populations, notamment les plus vulnérables.

Programme Period: **01/04/2020** au **31/12/2021**

Atlas Award ID: **00126918**

PAC Meeting Date _____

2021 AWP budget: 2 945 918,60 USD

Total allocated resources:

- Regular (TRAC): **2 945 918,60 USD**

- Other:

- Donor _____

- Government _____

Unfunded budget: _____



Approuvé par PNUD : **HENRY RENE DIOUF / Représentant Résident Adjoint**

I. DESCRIPTION NARRATIVE

Madagascar est entré en état d'urgence sanitaire avec le décret n°2020-359 du 21 mars 2020 qui instaure l'état d'urgence sanitaire dans le pays et ordonne un confinement partiel de la population et l'arrêt total des activités économiques tels que le transport en commun, la restauration, les services et productions non-essentiels, etc. pour endiguer la contamination et la propagation de la maladie.

La survenue des deux vagues de la pandémie de la COVID19 en 2020 et en 2021 ont considérablement et négativement impacté les acteurs économiques notamment les entreprises formelles ou informelles et plus encore les ménages. La majeure partie de la population n'a pas de source de revenu stable et dépend de son gagne-pain quotidien qui est d'avantage inexistant du fait des mesures gouvernementales prises pour endiguer la pandémie. De l'autre côté, les entreprises ne sont plus en mesure de produire et de vendre, ce qui les plonge dans une situation de difficulté économique et financière sans précédent.

Suivant les résultats de l'enquête à haute fréquence par téléphone auprès des ménages (EHTM) mandatées par la Banque Mondiale, du point de vue perte d'emplois, quatre branches d'activités économiques sont les plus affectées par la crise : la Restauration et l'Hébergement (61%), le Transport (38%), la Transformation et la Fabrication (13,8%), et le Commerce (12,8%). L'Agriculture et les emplois indépendants sont jusqu'ici plus ou moins épargnés.

La pandémie de la COVID19 a également fragilisé le système sanitaire national déjà précaire. Pour une population de 25 millions, Madagascar dispose de 2660 Centres de Santé de Base (CSB) publics: et 554 CSB privés, 89 CHRD publics et 71 CHRD privés en plus des 08 Hôpitaux Manaram-Penitra¹. Une pandémie risquerait de déstabiliser le système de santé avec une pénurie de ressources humaines, d'infrastructures de prise en charge dans les centres hospitaliers et d'intrants médicaux essentiels pour endiguer la propagation de la maladie.

De plus, le système de gouvernance du secteur santé nécessite un renforcement de capacités pour être en mesure d'assurer la coordination des actions de réponses pour freiner la propagation de la maladie. Le Plan de Développement du Secteur Santé note une faible capacité à tous les niveaux et une insuffisance de financement du secteur².

En 2020, le PNUD a accompagné le plan national de riposte à la COVID19 dans les domaines suivants : 1) Appui à la mise en place des systèmes de santé résilients; 2) Promouvoir une gestion de la crise inclusive et intégrée et des réponses multisectorielles ; 3) Aider le pays à faire face à l'impact socio-économique du COVID19.

En 2021, l'accent sera mis sur : 1) le renforcement de la bonne gouvernance du système de santé ; 2) le renforcement des capacités de prise en charge des structures sanitaires et 3) le renforcement du relèvement socioéconomique et environnemental des populations, notamment les plus vulnérables.

II. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

Dès l'apparition des premiers cas de COVID19 à Madagascar en 2020, le Gouvernement malgache a élaboré un Plan national de contingence pour la préparation et la réponse à l'épidémie de maladie respiratoire aiguë causée par la pandémie. Ce plan a, entre autres, pour objectifs spécifiques d'organiser une réponse nationale adaptée du système de santé et d'atténuer les bouleversements sociaux et l'impact économique de la pandémie sur le pays. Le Plan prévoit qu'« une approche multisectorielle large est essentielle et incontournable, étant donné l'énorme impact de l'épidémie sur l'ensemble de la société et de ses différents secteurs d'activité ; ceci justifie une planification et une mise en œuvre coordonnées au plus haut niveau possible de la réponse aux différentes phases des manifestations de la pandémie dans le pays ; la surveillance de la maladie, le suivi et l'évaluation des interventions sont primordiales afin d'orienter et réadapter promptement et efficacement la réponse à l'épidémie ; des mesures individuelles et communautaires de prévention de la

¹ Annuaire des Statistiques du Secteur Santé, 2016.

² Plan de Développement du Secteur Santé, 2014-2019, p. 6.

transmission seront nécessaires afin de contrecarrer la diffusion de l'épidémie, et de réduire ainsi l'incidence de la maladie ».

Le PNUD Madagascar tout en assurant la cohérence avec le Plan du Gouvernement cadre aussi ses interventions avec la Stratégie développée au niveau globale qui propose une réponse intégrée basée sur trois volets : préparation, riposte et relèvement.

- (i) Le volet « préparation » consiste à renforcer les systèmes de santé du pays en l'aidant à s'approvisionner en fournitures médicales essentielles, à exploiter rapidement les technologies numériques et à s'assurer que leurs professionnels de santé soient payés.
- (ii) La « riposte » vise à promouvoir une gestion intégrée et inclusive de la pandémie en aidant le pays à mener des actions dans des secteurs clés pour ralentir la propagation du virus et fournir une protection sociale aux populations vulnérables, en encourageant la mise en place d'une riposte associant tous les pouvoirs publics et la société dans son ensemble, en complément des efforts déployés dans le secteur de la santé.
- (iii) Le volet « relèvement » vise à aider le pays à évaluer les répercussions sociales et économiques de la COVID-19 et à prendre rapidement des mesures de relèvement, afin de réduire au minimum les impacts à long terme, en particulier pour les populations vulnérables et marginalisées, et d'aider les sociétés à se relever.

En fonction des résultats à atteindre, les directions et services techniques des ministères concernés, les institutions étatiques et non-étatiques, le secteur privé et les organisations non gouvernementales seront associés à la mise en œuvre du PTA en tant que parties responsables.

Les dimensions genre, handicap, participation seront prises en compte de façon systématique à tous les niveaux lors de la planification opérationnelle des activités. Une place de choix est accordée au suivi et à la communication qui sont clairement intégrés dans le présent PTA.

Afin de renforcer l'appropriation nationale du projet, les capacités des structures nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités seront renforcées de manière à tirer le meilleur parti de l'utilisation de leurs compétences. A cet effet, il est prévu des formations tant au niveau national que local qui seront directement réinvesties dans la production des livrables attendus par les populations bénéficiaires.

III. RESULTATS ET PARTENARIATS

III-1 : Résultats escomptés

Dans le cadre du plan de travail 2021, le projet entend apporter une contribution substantielle à la riposte nationale contre la pandémie à Madagascar à travers des réalisations axées sur les interventions suivantes :

Produit 1 : Les capacités techniques du système de santé de Madagascar sont renforcées pour mieux combattre la pandémie du COVID-19.

En 2021, le PNUD focalisera son intervention sur le renforcement de la coordination et la gouvernance de la gestion de la pandémie de la COVID19.

- (i) Constituer une base de données sur le COVID19;
- (ii) Apporter un appui pour la bonne gouvernance du système de santé face à l'épidémie de la COVID19;
- (iii) Achat de produits de santé, y compris les équipements de protection individuelle (EPI) requis pour les réponses nationales COVID-19;
- (iv) Procéder à l'étude d'impact économique et à l'appui pour les investissements publics à la suite de l'épidémie de la COVID19.

Produit 2 : Les capacités nationales sont renforcées pour une gestion intégrée, inclusive et multisectorielle de la crise et de la réponse à la pandémie du COVID-19.

En 2021, le PNUD s'attellera à renforcer les capacités de prise en charge médicale des hôpitaux des zones d'intervention.

- (i) Renforcer les capacités de prise en charges des Centres hospitaliers d'Antanambao-Toliara, de Betroka, de Fort Dauphin, d'Ambovombe et d'Analankinina – Tamatave;

- (ii) Renforcer la lutte contre la propagation du Virus dans les sites sensibles, notamment dans les centres pénitenciers et les Centres Régionaux de Commandement opérationnel (Toliara, Ambovombe, Betroka, Fort Dauphin)

Produit 3 : Les impacts socio-économiques de la pandémie sont atténués et des réponses adéquates aux besoins des populations les plus vulnérables apportées.

En 2021, les interventions du PNUD porteront sur des appuis substantiels et adéquats aux communautés des zones d'interventions bénéficient pour leur relèvement socioéconomique et environnemental.

- (i) Travailler avec les partenaires locaux (ONG/Associations/entreprises privées) pour appuyer les structures et les communautés dans la mise en œuvre des activités de relèvement socio-économique et environnemental;
- (ii) Contribution à la protection sociale des groupes les plus vulnérables et les plus affectés par le confinement, à travers les « Cash Transfer » conditionnels.

III-2 : Partenaires de mise en œuvre

Le contexte de mise en œuvre du présent plan de travail est une situation d'urgence du fait de la crise sanitaire avec les restrictions de mouvement et de déplacement qui s'imposent à tout monde. Ce qui risque de retarder la conduite et le suivi de certaines activités sur le terrain.

A cet égard, le Projet développera des partenariats avec des ministères sectoriels, des organisations de la société civile, des organismes publiques, des groupements du secteur privé et des institutions financières dans la conduite des activités précédemment énumérées.

Pour atteindre le résultat escompté du Produit n°1 : **Renforcement de la coordination et la gouvernance de la gestion de la pandémie de la COVID19**, le PNUD travaillera principalement avec le Bureau Nationale de la Gestion des Risques et catastrophes (BNGRC) du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) pour la production des données de base sur la pandémie de la COVID19.

Pour ce qui est de l'appui pour la bonne gouvernance du système de santé face à l'épidémie de la COVID19,

- a) Le PNUD signera une convention via la modalité « Low Value Grant » avec **Le Consortium National pour la Participation Citoyenne (CNPC)** pour la mise en œuvre du « Community Score Card » dans les zones d'interventions. Le choix de cette structure se justifie par le fait que celle-ci est la maturation d'un processus participatif, impliquant plusieurs acteurs, appuyé par le PNUD depuis 2007 et visant à mettre en place et opérationnaliser le troisième pilier de la bonne gouvernance, à savoir la participation citoyenne, en synergie avec l'efficacité de l'administration et l'intégrité de l'État. Il est devenu une association d'utilité publique et est membre de CIVICUS, l'Alliance Mondiale pour la Participation Citoyenne. Le CNPC a un avantage comparatif dans la réalisation du « Community score Card ». Des expériences récentes avec PGDI et Banque Mondiale peuvent être citées. En effet; le CNPC a conduit la mise en œuvre du « Community Score Card » dans la Région Haute Matsiatra dans le cadre du Projet d'amélioration de la gestion et performance du service public sur la Gestion administrative et fiscalité de la commune, le service foncier et le service de santé dans les 6 communes situées dans le : i) District Ambohimahasoia : Commune Ampitana; ii) District Ambalavao : Commune Iaritsena; iii) District Lalangina : Commune Alakamisy-Ambohimaha et Andrainjato-Est; iv) District Ikalamavony : Commune Mangidy; v) District Isandra : Commune Iavonomby-Vohibola; vi) District de Vohibato : Commune Soaindrana. Cette structure a également travaillé à la promotion de la transparence et de la redevabilité sociale dans 7 Régions de Madagascar : Analamanga, Vakinankaratra, Haute Matsiatra, Menabe, Alaotra Mangoro, Atsinanana.
- b) De même, dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système de santé, une convention via la modalité « Low Value Grant » sera faite avec « **TRANSPARENCY INTERNATIONAL – INITIATIVE MADAGASCAR** » (**TI-MDG**). Ce choix se justifie par son avantage comparatif et sa spécialisation dans les questions de lutte contre la corruption et sa précédente expérience positive avec la Délégation de l'Union Européenne avec le projet « Tsaboy Ny Gasy » qui a consisté à contribuer à un meilleur accès aux soins et au système

de santé pour tous les Malgaches et à élaborer et à mettre en place l'outil B-CORSAN pour l'évaluation de la corruption dans le système de santé. De même, cette structure a déjà mis en œuvre et avec efficacité des activités dans le cadre du projet Appui à la Bonne Gouvernance à Madagascar (GouDMada) pour le renforcement et le suivi des politiques publiques ainsi que la redevabilité citoyenne dans le contexte du COVID 19. Enfin, on peut également noter leur proposition de projet intitulé Proposition de projet intitulé « Suivi de la Transparence et Accompagnement des Citoyens en période de Covid-19 (STACC) » contenant une offre technique et financière et dont les objectifs, la méthodologie, le chronogramme et les moyens proposés ainsi que les mesures de mitigation qui correspondent de façon globale aux attentes du PNUD.

- c) Par ailleurs, le PNUD travaillera également avec l'**Entreprise sociale « VIAMO »** dans cette thématique. Le choix de **VIAMO** se justifie par le fait que ce prestataire a déjà offert ses services satisfaisants aux agences du Système des Nations Unies, notamment dans le cadre du projet SIFAKA par le biais de la Fondation Hironnelle où il a efficacement collaboré pour la collecte des préoccupations des jeunes concernant les émissions radiophoniques.

Afin de procéder à l'étude d'impact économique et à l'appui pour les investissements publics à la suite de l'épidémie de la COVID19,

- a) Le PNUD travaillera en étroite collaboration technique au travers d'une convention avec l'**Institut National de la Statistique (INSTAT)** pour la réalisation des enquêtes et des études sur l'impact socioéconomique de la pandémie de la COVID19. Ceci se justifie par la mission et la compétence de l'INSTAT en matière de renforcement de productions de statistiques publiques. Il est à noter que la réalisation des enquêtes sur l'impact socioéconomique de la COVID19 relève de la production de statistiques publiques qui incombe aux autorités statistiques publiques dont l'INSTAT. Par ailleurs, on peut citer à son actif des récentes collaborations avec les agences des Nations Unies, dont i) l'OMS pour la réalisation d'une enquête sur la vaccination, ii) l'UNICEF pour la réalisation des enquêtes MICS, iii) l'UNFPA pour la réalisation du recensement général de la population et de l'habitat ou RGPH, iv) le BIT pour l'analyse de la situation sur l'emploi à Madagascar entre autres.
- b) De même, dans le cadre de l'appui à la production des mécanismes et outils d'évaluation pour un suivi efficace et une utilisation efficiente des investissements publics, le PNUD travaillera en étroite collaboration avec l'OCSIF et la DGEP compte tenu de leurs expertises avérées dans ces domaines.

Dans la réalisation du résultat attendu du Produit n°2 : **Renforcement des capacités de prise en charge médicale des hôpitaux des zones d'intervention**, le PNUD travaillera en étroite collaboration avec le Ministère en charge de la Santé Publique et l'Organisation Mondiale de la Santé et développera des partenariats avec le Ministère en charge de l'Intérieur, le Centre de Commandement Opérationnel COVID-19, le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes.

Pour la mise en œuvre du résultat attendu du produit n°3 : **Appui substantiel et adéquat aux communautés des zones d'interventions pour leur relèvement socioéconomique et environnemental**,

Le PNUD travaillera en partenariat avec le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA).

Par ailleurs, le PNUD optera pour une collaboration avec les Organisations non gouvernementales localisées dans les zones d'interventions et les Institutions de microfinances (IMF).

A cet égard,

- a) Dans le cadre de la mise en œuvre des petits travaux d'infrastructures à travers les « cash for Work » selon l'Approche Progressive, des conventions « Low Value Grants » seront signées avec les ONG et Associations locales prés identifiés, notamment : i) **ONG « Aquatique Service »**; les Associations ii) « **PARADI** »; iii) « **GIPROD** », iv) « **AMADES** » et v) « **SOLOHOTSE** ».

L'**ONG « Aquatique Service »** jouit d'une forte expérience et d'une expertise avérée dans le domaine de l'halieutique. Elle a également une bonne expérience de collaboration très

satisfaisante avec le PNUD, notamment à travers le projet PACARC dans les régions du grand Sud : Anosy, Androy et Atsimo Andrefana. Elle est basée à Fort-dauphin. Son domaine d'intervention dans le cadre du projet portera sur la promotion de la pisciculture en eau douce dans les parties cristallines de la région Androy (formations techniques, appui en matériels et équipements).

« **PARADI** » est une Association spécialisée dans le renforcement des capacités et l'accompagnement/encadrement des paysans. Elle dispose d'une forte expérience de travail avec des partenaires techniques et financiers et a déjà géré avec satisfaction des fonds à hauteur de 38.000\$ avec la Banque Mondiale à travers le projet « Pole Intégré de Croissance (PIC) ». Dans le cadre du présent projet, elle interviendra dans la promotion de l'artisanat à travers l'exploitation des matières locales (fibres de sisal, lamba landy, kapa hana, etc..).

L'Association « GIPROD » bien que nouvellement constitué dispose de personnes ressources disposent avec des expertises et expériences avérées dans le domaine de l'énergie renouvelable et la gestion de projet. L'association entend travailler en partenariat et en synergie avec le Centre Universitaire Régional d'Androy (CURA) et la Société TAZA dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment la mise en place d'un central industriel de biogaz communautaire en alternative aux sources d'énergie électrique et de chauffage existant dans les fokontany périphériques de la commune urbaine d'Ambovombe dans la région de l'Androy.

Créée depuis 2004, **l'Association « AMADES »** jouit d'une forte expérience dans les domaines agricoles et environnementaux, conscient, convaincu et déterminé qu'aucune action de développement socio-économique durable ne peut être effective, équitable et ressentie par la majorité de la population sans la combinaison et la synergie entre la priorisation de l'approche territoriale et la promotion de filières agricoles, environnementales et d'autres secteurs (éducation, santé, eau potable, infrastructures...). Dans le cadre du projet, cette association travaillera à la promotion de l'emploi vert compte tenu de son expertise avérée dans ce domaine.

L'Association « SOLOHOTSE » intervient dans le développement du monde rural dans les domaines de l'agriculture, élevage et pêche. L'Association est nantie d'une très bonne collaboration avec plusieurs Partenaires au développement notamment dans le domaine de l'appui aux pêcheurs dans le district d'Ambovombe et Tsihombe dans la région de l'Androy. C'est également dans ce domaine que sera circonscrit la collaboration dans le cadre du présent projet. Notamment l'appui à l'amélioration des Activités Génératrices de Revenus des femmes pêcheurs à travers i) l'appui à la structuration, ii) la dotation des petits matériels de pêche et pirogues à voile et iii) l'appui à la conservation.

- b) De même, dans le cadre du système de protection sociale en vue du relèvement socio-économique des communautés doublement affectées par le KERE et la pandémie de la COVID19, des transferts monétaires conditionnels (TMC) « cash transfer » seront octroyés aux populations les plus vulnérables dans les localités d'interventions. Toutefois, l'octroi de ces fonds se fera sous condition de disposer au préalable de projets d'activités génératrices de revenu (AGR) viables.

Pour ce faire, une convention sera établie avec **l'IMF OTIV-TANA** du fait de son avantage comparatif, notamment, sa grande expérience de collaboration et de partenariat avec le PNUD dans le cadre de la mise en œuvre des activités de CFW et de Cash Transfer dans diverses régions d'intervention. Elle a plus d'expérience et d'expertise dans la gestion de fonds de ce genre d'activités et les ressources nécessaires pour faire face aux besoins techniques et financières. OTIV-TANA dispose de résultat favorable de micro-évaluation datant de 2020. De plus, OTIV-TANA, dispose de représentations dans la Région Androy, avec des caisses opérationnelles dans chaque district. L'expérience en TMC et la connaissance de la Région Androy par l'OTIV démontre leur avantage compétitif.

IV. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2021

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity results and associated actions</i>		TIMEFRAME		RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET				
			Q3	Q4		Funding Source	Account	Budget Description	Amount in USD	
<p>Produit 1 : Les capacités techniques du système de santé de Madagascar sont renforcées pour mieux combattre la pandémie du COVID-19.</p> <p>Résultat attendu 2021 : La coordination et la gouvernance de la gestion de la pandémie du COVID-19 sont renforcées</p> <p>Indicateur 1.1 : Disponibilité d'une base de données nationales sur la COVID19 <i>Baseline : NON</i> <i>Target 2021 : OUI</i></p> <p>Indicateur 1.2 : Nombre de centres de santé dans les zones d'interventions disposant de qualité de services renforcée grâce à l'appui du PNUD. <i>Baseline : 00</i> <i>Target 2021 : 05</i></p> <p>Indicateur 1.3 : Disponibilité de données sur la gestion des vaccins <i>Baseline : NON</i> <i>Target 2021 : OUI</i></p> <p>Indicateur 1.4 : Disponibilité de l'étude d'impact économique de la covid-19 en 2021 <i>Baseline : NON</i> <i>Target 2021 : OUI</i></p>	<p>Activité 1.1 : Constituer une base de données sur le COVID19 <i>Livrable : Base de données sur le COVID19 respectant les critères requis</i></p>	Action 1.1.1: Appui au BNGRC pour le niveau national	X	X	BNGRC	PNUD 04000	72800	Equipment IT	17 067,39	
							72400	Equipment Communication	2 500,00	
							72500	Petites Fournitures	3 250,00	
		Action 1.1.2: Appui aux Régions Anosy, Androy, Atsimo Andrefana, Menabe et à Betroka	X	X	4 CRCO CCO BETROKA	PNUD 04000	72800	Equipement IT	15 671,21	
							72400	Equipement communication	2 500,00	
	Sous-Total Activité 1.1									40 988,60
	<p>Activité 1.2 : Apporter un appui pour la bonne gouvernance du système de santé face à l'épidémie de la COVID19 <i>Livrables :</i></p> <p>1) <i>Rapport du Community Score Card</i></p> <p>2) <i>Rapport de suivi de la lutte contre la corruption dans le système de santé</i></p>	Action 1.2.1. Mise en œuvre du Community Score Card pour le système de santé dans les zones d'intervention	X	X	CNPC	PNUD 04000	72600	Grants	109 560,00	
		Action 1.2.2. Mise en œuvre du système de suivi de la corruption dans le système de santé	X	X	TI-MG	PNUD 04000	72600	Grants	55 370,00	
		Action 1.2.3. Opérationnalisation des collectes de données par téléphonie mobile	X	X	VIAMO	PNUD 04000	72600	Grants	8 200,00	
		Action 1.2.4. Sensibilisation et investigation	X	X	BIANCO	PNUD 04000	72100	Contractual services	22 000,00	
Sous-Total Activité 1.2									195 130,00	
<p>Activité 1.3 : Procéder à l'étude d'impact économique et à l'appui pour les investissements publics à la suite de l'épidémie de la COVID19</p>	Action 1.3.1: Appui à la réalisation d'une enquête auprès des ménages pour mesurer l'impact socio-économique de la COVID19 en vue d'une meilleure formulation d'un soutien au secteur informel et à la protection	X	X	PNUD, INSTAT, MEF	PNUD 04000	71300	National consultant	57 000,00		
						71600	Travel	68 000,00		
						72100	Contractual Services	13 000,00		
						72400	Communication	12 000,00		

	<i>Livrable : Mécanismes et outils d'évaluation pour un suivi efficace et une utilisation efficiente des investissements publics disponibles au niveau du MEF et de l'OCSIF</i>	sociale ; et des activités connexes à la mise en œuvre de l'enquête (renforcement de capacités et dotation à la partie nationale en nouveaux outils numériques d'évaluation rapide de l'impact de choc ou de catastrophe sur la population)					72500	Office supplies	6 500,00
							72800	IT equipment	62 000,00
							74200	Communications & IT Equipments	17 500,00
							75700	Training & workshop	39 000,00
		Action 1.3.2: Appui à la mise à disposition d'outils d'analyse de conformité, de priorisation, des investissements publics, d'analyse d'indicateurs avancés, et d'évaluation rapide et de monitoring actif des investissements prioritaire pour une réorientation de la politique budgétaire	X	X	DGEP/MEF, OCSIF	PNUD 04000	72100	Contractual Services	100 000,00
Sous-Total Activité 1.3									375 000,00
Total PRODUIT 1									611 118,60
Produit 2 : Les capacités nationales sont renforcées pour une gestion intégrée, inclusive et multisectorielle de la crise et de la réponse à la pandémie du COVID-19. Résultat attendus 2021 : Les capacités nationales de prise en charge médicale des cas de COVID19 sont renforcées. Indicateur 2.1: nombre de centres hospitaliers dotés d'infrastructures et d'équipements requis et adéquats. <i>Baseline: 0</i> <i>Target 2021: 5</i> <i>(Antanambao-Toliara ; Betroka ; Ambovombe; Fort Dauphin ; Analankinina -Tamatave)</i> Indicateur 2.2 : Proportion de staffs formés capables d'utiliser et de maintenir les équipements acquis. <i>Baseline : 0%</i> <i>Target 2021 : au moins 75%</i>	Activité 2.1 : Renforcer les capacités de prise en charges du Centre hospitalier d'Antanambao Toliara <i>Livrables :</i> 1) <i>01 Centrale solaire photovoltaïque mise en service selon les critères requis</i> 2) <i>01 Ambulance 4X4 médicalisées respectant les critères requis</i> 3) <i>01 Appareil Scanner respectant les critères requis</i> 4) <i>Matériel de chaîne Elisa respectant les critères requis</i>	ACTION 2.1.1. Installation et mise en service de centrale solaire photovoltaïque pour service médecine générale (+ étude et installation + formation à la maintenance)	X	X	CHRR Antanambao Toliara	PNUD 04000	72300	Matériel et équipements	80 000,00
						PNUD	72300	Installation	16 000,00
						PNUD	75700	Formation	10 000,00
						PNUD	71600	Mission d'étude	10 000,00
						PNUD	72300	Matériels et équipements	52 000,00
						PNUD	72300	Matériels et équipements	150 000,00
						PNUD	75700	Formation	5 000,00
						PNUD	72300	Matériels et équipements	10 000,00
						PNUD	75700	Formation	5 000,00
		Sous-Total Activité 2.1							
	Activité 2.2 : Renforcer les capacités de prise en charges du Centre hospitalier de Betroka	ACTION 2.2.1. Réhabilitation de l'hôpital Betroka	X	X	Centre hospitalier de Betroka	PNUD	72100	Travaux	90 000,00
			X	X		PNUD	72300	Matériels et équipements	50 000,00

<p><i>Livrables :</i></p> <p>1) <i>Hôpital de Betroka réhabilité suivant les critères de qualité requis</i></p> <p>2) <i>01 Appareil radiographique respectant les critères requis</i></p> <p>3) <i>01 Ambulance 4X4 médicalisées respectant les critères requis</i></p> <p>4) <i>01 Appareil pour test Antigène respectant les critères requis</i></p> <p>5) <i>01 Appareil d'analyse médicale (biochimie, hématologie) respectant les critères requis</i></p> <p>6) <i>01 Moniteur de surveillance multiparamétrique respectant les critères requis</i></p>	<p>ACTION 2.2.2. Acquisition Appareil radiographique complet</p>				PNUD	75700	Formation	5 000,00
	<p>ACTION 2.2.3. Acquisition Appareil pour test Antigène</p>	X	X		PNUD	72300	Matériel et équipements	5 000,00
	<p>ACTION 2.2.4. Acquisition Appareil d'analyse médicale (biochimie, hématologie)</p>	X	X		PNUD	75700	Formation	5 000,00
	<p>ACTION 2.2.4. Acquisition Appareil d'analyse médicale (biochimie, hématologie)</p>	X	X		PNUD	72300	Matériels et équipements	30 000,00
	<p>ACTION 2.2.5. Acquisition Moniteur de surveillance multiparamétrique (PNI, SPpO2, Resp, ECG, Pouls)</p>				PNUD	75700	Formation	5 000,00
	<p>ACTION 2.2.5. Acquisition Moniteur de surveillance multiparamétrique (PNI, SPpO2, Resp, ECG, Pouls)</p>	X	X		PNUD	72300	Matériels et équipements	6 000,00
	<p>ACTION 2.2.5. Acquisition Moniteur de surveillance multiparamétrique (PNI, SPpO2, Resp, ECG, Pouls)</p>	X	X		PNUD	75700	Formation	5 000,00
Sous-Total Activité 2.2								201 000,00
<p>Activité 2.3. Renforcer les capacités de prise en charges du Centre hospitalier d'Ambovombe</p> <p><i>Livrables :</i></p> <p>1) <i>01 Centrale solaire photovoltaïque mise en service selon les critères requis</i></p> <p>2) <i>01 Appareil radiographique-échographie respectant les critères requis</i></p> <p>3) <i>01 Appareil pour test GenXpert respectant les critères requis</i></p>	<p>ACTION 2.3.1. Installation et mise en service de centrale solaire photovoltaïque pour service pédiatrie (+ étude et installation + formation à la maintenance)</p>	X	X	Centre hospitalier d'Ambovombe	PNUD	72300	Matériels et équipements	80 000,00
	<p>ACTION 2.3.2. Acquisition d'Appareil radiographique-échographie</p>	X	X			72300	Installation	16 000,00
						75700	Formation	10 000,00
						71600	Mission d'étude	10 000,00
	<p>ACTION 2.3.3. Acquisition d'Appareil GeneXpert</p>	X	X	PNUD	72300	Matériels et équipements	50 000,00	
				PNUD	75700	Formation	5 000,00	
				PNUD	72300	Matériels et équipements	5 000,00	
Sous-Total Activité 2.3								181 000,00
<p>Activité 2.4. Renforcer les capacités de prise en charge</p>	<p>ACTION 2.4.1. Installation et mise en service de centrale solaire photovoltaïque pour service chirurgie</p>	X	X	Centre hospitalier de Fort-Dauphin	PNUD	72300	Matériels et équipements	80 000,00
					PNUD	72300	Installation	16 000,00

du Centre hospitalier de Fort Dauphin Livrables : 1) 01 Centrale solaire photovoltaïque mise en service selon les critères requis 2) 01 Moniteur de surveillance multiparamétrique respectant les critères requis	(+ étude et installation + formation à la maintenance)				PNUD	75700	Formation	10 000,00
					PNUD	71600	Mission d'étude	10 000,00
	ACTION 2.4.2. Acquisition de Moniteur de surveillance multiparamétrique (PNI, SPpO2, Resp, ECG, Pouls)	X	X		PNUD	72300	Matériels et équipements	6 000,00
					PNUD	75700	Formation	5 000,00
Sous-Total Activité 2.4								127 000,00
Activité 2.5. Renforcer les capacités de prise en charge du Centre hospitalier de CHU Analankinina – Tamatave Livable : 02 Centrales solaire photovoltaïque mises en service selon les critères requis	ACTION 2.5.1 : Installation et mise en service de centrales solaires photovoltaïques le centre de transfusion sanguine	X	X	Ministère de la Santé Publique, CHU Analankinina, ADER	PNUD	72300	Material and equipment	31 500,00
					PNUD	72100	Contractual Services	200 000,00
					PNUD	71600	Travel	10 000,00
					PNUD	75700	Training and Workshop	15 000,00
	ACTION 2.5.2 : Installation et mise en service de centrale solaire photovoltaïque pour le bloc opératoire chirurgie d'urgence et le bloc opératoire d'urgence maternité	X	X		PNUD	72100	Contractual Services	140 000,00
					PNUD	71600	Travel	10 000,00
					PNUD	75700	Training and Workshop	5 000,00
					PNUD	72300	Material and equipment	12 000,00
					PNUD	72400	Communication	10 000,00
Sous-Total Activité 2.5								433 500,00
Activité 2.6 : Renforcer la lutte contre la propagation du Virus dans les sites sensibles Livrables : Matériels de désinfection et de protection respectant les critères requis	ACTION 2.6.1 : Acquisition de matériels de désinfection pour 4 CRCO (Toliara, Ambovombe, Betroka, Fort Dauphin)	X	X	4 CRCO CCO BETROKA	PNUD	72300	Material and equipment	35 000,00
	ACTION 2.6.2 : Acquisition de matériels de désinfection pour les tribunaux et les centres pénitenciers	X	X	MINJUS/TPI Maisons centrales	PNUD	72300	Material and equipment	25 000,00

		ACTION 2.6.3 : Acquisition de matériels de désinfection BNGRC	X	X	BNGRC	PNUD	72300	Material and equipment	15 000,00		
Sous-Total Activité 2.6									75 000,00		
TOTAL PRODUIT 2									1 355 500,00		
<p>Produit 3 : Les impacts socio-économiques de la pandémie sont atténués et des réponses adéquates aux besoins des populations les plus vulnérables apportés.</p> <p>Résultat attendu 2021 : Les communautés des zones d'interventions bénéficient d'appuis adéquats pour leur relèvement socioéconomique et environnemental.</p> <p>Indicateur 3.1 : Nombre de partenaires locaux (ONG/Associations/entreprises privées) appuyant l'initiative <i>Baseline : TBD</i> <i>Target 2021 : Baseline +10</i></p> <p>Indicateur 3.2 : Nombre de nouveaux bénéficiaires ayant amélioré leurs revenus <i>Baseline : 0</i> <i>Target 2021 : 1000 (40 %femmes)</i></p> <p>Indicateur 3.3 : Nombre de nouvelles activités de relèvement environnemental réalisées dans les sites d'intervention <i>Baseline : 0</i> <i>Target 2021: 12</i></p>	<p>Activité 3.1: Travailler avec les partenaires locaux (ONG/Associations/entreprises privées) pour appuyer les structures et les communautés dans la mise en œuvre des activités de relèvement socio-économique et environnemental (4 régions d'intervention : Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga)</p> <p><i>Livrables :</i></p> <p>1) <i>Partenaires d'exécution sélectionnés selon les critères requis</i></p> <p>2) <i>Matériels/équipements d'appui/de production respectant les critères requis</i></p> <p>3) <i>Petits travaux d'infrastructures mis en œuvre selon les exigences requises</i></p>	Action 3.1.1: Identification et sélection des partenaires locaux et des projets à appuyer : appel à projets /évaluation des propositions de projets déjà existants	X	X		PNUD					
		Action 3.1.2: Contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre	X	X		PNUD	72600	Low Value Grants	400 000,00		
		Action 3.1.3: Acquisition et dotation de matériels/équipements d'appui/de production	X	X		PNUD	72300	Matériels et équipements	75 000,00		
		Action 3.1.5: Mise en œuvre de petits travaux d'infrastructures pour appuyer les productions	X	X		PNUD	72100	Contractual Services	60 000,00		
		Action 3.1.5: Accompagnement et suivi de la mise en œuvre	X	X		PNUD	71600	Travel	15 000,00		
		Sous-Total Activité 3.1									550 000,00
		Action 3.2.1: Contractualisation avec le partenaire de mise en œuvre	X	X		PNUD	72100	Contractual Services	350 000,00		
		Total Activité 3.2									350 000,00
		Action 3.3.1: Contractualisation avec le partenaire de mise en œuvre	X	X		PNUD	72100	Contractual Services	AD		
		Total Activité 3.3									AD
TOTAL PRODUIT 3									900 000,00		

Produit 4 : Le projet est géré suivant les procédures en vigueur Indicateur 4.1 : Taux de réalisation technique <i>Baseline : 0%</i> <i>Target 2021 : 95%</i>	Activité 4.1. Assurer les charges de fonctionnement du projet		X	X			71400	Service contract	
			X	X			71400	Service contract	
		Fournitures, carburant etc	X	X			72300	Fuel	8 000,00
			X	X			72500	Office supplies	4 000,00
Total Activité 4.1									12 000,00
Indicateur 4.2 : Taux de Delivery <i>Baseline : 0%</i> <i>Target 2021 : 95%</i>	Activité 4.2. Assurer les actions de suivi et évaluation du projet	Comités de pilotage		X			75700	Training & Workshop	4 000,00
		Missions de suivi	X	X			71600	Travel	35 000,00
		Communication	X	X			72400	Communication	
		Recrutement consultants nationaux		X			71300	National consultant	15 000,00
		Recrutement consultant international		X			75700	international Consultant	13 300,00
		Atelier de validation du Rapport de l'évaluation		X					
Total Activité 4.2									67 300,00
TOTAL PRODUIT 4									79 300,00
TOTAL GENERAL PROJET									2 945 918,60

V. ARRANGEMENT DE GESTION

Modalité de mise en œuvre et de suivi

Le projet sera mis en œuvre selon la modalité DIM (Direct Implementation). Cette modalité a été choisie pour accélérer le processus de prise de décision et assurer un delivery optimal dans un contexte de crise sanitaire sévère. Le projet travaillera avec des OSC et des institutions financières pour certaines composantes comme la fourniture d'EPI, le transfert monétaire, etc...

Le PNUD utilisera une approche systématique pour le suivi du projet. Le suivi et l'évaluation du projet sera confié à l'Unité de Suivi et Évaluation du Bureau pays.

Le suivi des activités sur le terrain se fera en respectant les règles de distanciation sociale et le principe du "Do no harm".

Ce système de suivi contribuera à garantir que les activités sont mises en œuvre, les résultats atteints et l'assurance qualité des réalisations effectivement assurée. L'objectif étant de s'assurer que le projet est sur la bonne voie et fournit les résultats escomptés pour l'atteinte de l'objectif fixé tout en servant d'outils de prise de décision pour le management.

Structure de l'Équipe de Gouvernance et de Gestion du Projet (plan d'Initiation)

Sur le plan stratégique et décisionnel, le projet est placé sous la responsabilité directe du Représentant résident adjoint du PNUD qui sera en charge des orientations du projet. Cependant, la validation des réalisations et des résultats se fera en accord partie avec les institutions gouvernementales et les communautés bénéficiaires et les parties responsables impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Sur le plan opérationnel, une équipe de gestion du projet (EGP) sera mise en place et constituée de :

- Un Coordonnateur a.i dont la responsabilité sera d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan de travail du projet à la fois sur le plan technique et financier. Ainsi, Il devra s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le plan d'initiation et spécifiquement les résultats escomptés pour l'année 2021 selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Cette fonction sera assurée par le Spécialiste en Suivi & Evaluation du bureau pays. A cet égard, celui-ci ne sera pas impliqué dans le suivi et l'évaluation externe des résultats du présent projet qui sera assuré par le Spécialiste national de l'USE.

- Les Leads des Composantes dont :
 - o Un lead pour la composante N°1 : « Renforcement du Système de santé » (Produit 1)
 - o Un lead pour la Composante N°2 : « Coordination et gestion Inclusive de la Réponse » (Produit 2)
 - o Un lead pour la composante N°3 : « Mitigation des Impacts socioéconomiques de la pandémie » (produit 3)

Ceux-ci auront la responsabilité d'assurer la mise en œuvre des activités et d'obtenir les livrables et résultats escomptés des produits/composantes dont ils auront la charge.

- Des Equipes techniques dans la responsabilité sera d'appuyer les leads des composantes dans l'élaboration des TDR et la mise en œuvre des activités.
- L'unité administrative et financière composée par un pool d'Assistants administratif et financier (AAF) dont la responsabilité sera de veiller à l'application des procédures administratives et financières applicables.

L'Equipe constituée de staff ci-après a été mise en place par le Management avec des rôles et responsabilités assignés pour la gestion technique, administrative et financière du projet en conformité avec les procédures du PNUD.

Coordonnateur a.i Projet : Narcisse Chimi						
Assistants Administratif & Financier						
1) Suivi Administratif & Archivage : Domoina Andrianary						
2) Suivi Financier : Dyna Ralamboson & Tiana Razafindrakoto						
Composantes	ROLES & RESPONSABILITES					
	Lead Composante	Appui technique	Validation TDRS/DS	Approbation Réquisition/ Bon à payer	Approbation PO	Circuit RPA/LVG
Composante/ Output 1	Adamson Rasolofo	Claire Rahasinirina Herizo Randriamampianina Amelie Voninirina, Eric Norbert Ramilison	Deleau Razafimanantsoa (Act. 1.1 & Act.1.2) Jean Amisi Mutumbi Kalongania (Act. 1.3) Henry René Diouf/DRR	Lalaina Pascal Rakotozandry	Deleau Razafimanantsoa	PMSU, OM, DRR, RR
Composante/ Output 2	Lalaina Rasandimanana	Abdou Salam Olivier Rakotonirina	Deleau Razafimanantsoa Henry René Diouf/DRR	Lalaina Pascal Rakotozandry	Deleau Razafimanantsoa	
Composante/ Output 3	Patrick Raobelina	Herman Rakotomalala Ramananjafy Randrianandrasana Manjakalaza Andrianarimanana Lalaina Rakotondraibe Andrianaivoarivony Fanomezantsoa Rakotoarisoa	Holihasinoro Sabine Andriamandimbisoa Henry René Diouf/DRR	Zo Havana Ihaganajaina Rakotoarivelo	Holihasinoro Sabine Andriamandimbisoa	

VI. CADRE DE SUIV & EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continus au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- **Rapport d'examen annuel :** Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet :** Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.